Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 45e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 17 MAI 2022, À 19 H, PLATEFORME TEAMS

PRÉSENCES :

Mmes Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Clémence Poirier, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel

M. Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

ABSENCES :

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - comité des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

Mme Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

M. Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation

INVITÉS :

Mmes Judith Arseneault, adjointe à la direction des soins infirmiers, santé physique et SAPA (DSI-SP/SAPA)
Ann Martell, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ)
Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

M. Dominic Boudreau, adjoint à la PDG

Dr Serge Gravel, directeur des services professionnels et hospitaliers (DSPH)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 45e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 17 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-05-865

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 22 mars 2022

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information de la Présidente-directrice générale du CISSS des Îles
6. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel
7. Rapport trimestriel – Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services
8. Rapport trimestriel – Gestion des risques

9. Rapport trimestriel – Application des mesures de contrôle
10. Rapport trimestriel – Prévention et contrôle des infections
11. Rapport trimestriel – Mise sous garde préventive, provisoire et autorisée
12. Indicateurs en ressources humaines

DOSSIERS – DÉCISION

13. Rapport AS-617 en P12
14. Adoption de la *Politique gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* C-206
15. Adoption de la *Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics et de ses partenaires de son réseau de santé et services sociaux (RI-RTF)* A-120 ainsi que la procédure A-120A
16. Adoption de la *Politique d'élaboration et mise à jour des règlements politiques et procédures du CISSS des Îles* A-100 ainsi que la procédure A-100A
17. Démission d'un membre au comité de gouvernance et d'éthique du CISSS des Îles
18. Mise à jour de l'organigramme du CISSS des Îles
19. Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2022-2023
20. Rapport concernant les soins de fin de vie
21. Calendrier des rencontres 2022-2023
22. Demande de permis Centre de procréation assistée (clinique de fertilité)
23. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

AUTRES SUJETS

24.
25. Prochaine séance
26. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 44e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 22 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-05-866

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CISSS DES ÎLES

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

La présidente-directrice générale traite des sujets suivants :

Situation épidémiologique : Mme Doucet se fait rassurante concernant la situation épidémiologique. La situation s'améliore autant dans la communauté que parmi les employés du CISSS des Îles.

Absence à la direction des soins infirmiers, santé physique et SAPA (DSI-SP/SAPA) : La directrice étant absente pour une période indéterminée, nous procéderons à l'affichage du poste intérimaire au début de l'automne.

Projet logement : Un projet est sur la table afin de pallier au manque de logement sur l'archipel. Des rencontres sont à prévoir avec les différents partenaires et promoteurs du milieu. Il est à noter que ce projet est encore à l'état embryonnaire. Toutes les options sont sur la table.

Nomination /renouvellements des membres du CA : Nous sommes toujours en attente du MSSS concernant la nomination de nouveaux membres pour siéger au conseil d'administration. Le processus de nomination des membres devrait se faire à l'automne.

6. NOUVELLE DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Francis Simard, président, invite M[me] Clémence Poirier, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter le prochain point.

Madame Poirier nous informe que M. Pier-Philippe Poirier est en poste comme directeur de la Fondation depuis le début avril.

La Fondation Santé de l'Archipel fête son 40e anniversaire cette année. Des activités sont prévues tout au long de l'année. À surveiller.

Une campagne de recrutement des membres est en cours. M[me] Poirier mentionne que les 120 premières personnes qui deviendront membres recevront une tasse à l'effigie de la Fondation.

L'activité « Les choix du cœur » revient cette année. Les entreprises ont très bien répondu à l'appel. Merci à tous!

7. RAPPORT TRIMESTRIEL – COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES

M. Simard invite M[me] Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes, à présenter ce point.

M[me] Painchaud, présente le tableau « résumé de dossiers » couvrant la période du 25 janvier 2022 au 31 mars 2022. Ce sont dix-sept dossiers de plaintes, d'assistances et d'interventions qui ont été traités pendant cette période. Les membres sont invités à poser leur question.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL – GESTION DES RISQUES

M. Francis Simard invite M. Dominic Boudreau, adjoint à la présidente-directrice générale, à présenter ce point.

M. Boudreau présente le rapport trimestriel de gestion des risques pour la période du 1[er] avril 2021 au 31 mars 2022. Le rapport fait état d'un total de 640 déclarations d'incidents et d'accidents. Ce chiffre est comparable aux années antérieures. Les types d'événements les plus fréquents demeurent les erreurs liées aux médicaments, qui représentent 42 % des déclarations, et les erreurs liées aux chutes à 30 %. En ce qui a trait à la gravité des événements, 85% des déclarations réfères à des événements sans conséquence pour les usagers. Il est à noter que la gravité demeure à préciser pour 54 déclarations (8%) lors de la préparation du rapport trimestriel. Les tableaux détaillés du type d'événement par période, de gravité par installation et de gravité par type d'événement sont inclus au rapport déposé. Les membres sont invités à poser leur question.

9. RAPPORT TRIMESTRIEL – APPLICATION DES MESURES DE CONTRÔLE

M. Francis Simard, président, invite M[me] Judith Arseneault, adjointe à la direction des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), à présenter les deux prochains points.

M[me] Judith Arseneault nous présente le rapport concernant l'application des mesures de contrôle pour la période du 2 janvier 2022 au 31 mars 2022. Elle mentionne que nous avons eu pendant cette période trois mesures de contrôle de longue durée, une mesure de contrôle de longue durée en lien avec un risque de chute et deux mesures de contrôle de courte durée reliées à des isolements à la chambre. Les membres sont invités à poser leur question.

10. RAPPORT TRIMESTRIEL – PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

M[me] Arseneault présente le tableau de surveillance périodique en prévention et contrôle des infections en tenant compte des indicateurs prioritaires retenus par l'établissement. Le rapport couvre la période du 1[er] avril 2021 au 31 mars 2022. Pendant cette période, il y a eu un épisode de Diarrhée à C. difficile. En ce qui concerne l'hygiène des mains (Environnement numérique d'apprentissage ENA), c'est un travail en continu. Pour la surveillance des autres indicateurs, les actions ont davantage été concentrées pour la préparation et la surveillance de la COVID-19. Les membres sont invités à poser leur question.

11. RAPPORT TRIMESTRIEL – MISE SOUS GARDE PRÉVENTIVE, PROVISOIRE ET AUTORISÉE

M. Simard invite le D[r] Serge Gravel directeur des services professionnels et hospitaliers, à présenter ce point.

Dr Gravel présente le tableau utilisé pour la présentation du rapport trimestriel des mises sous garde préventives, provisoires et autorisées au CISSS des Îles. Il nous présente le rapport trimestriel couvrant la période du 8 janvier 2022 au 8 avril 2022. Les membres sont invités à poser leur question.

12. INDICATEURS EN RESSOURCES HUMAINES

M. Francis Simard, président, invite Mme Ann Martell, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques à présenter ce point.

Mme Martell présente les tableaux indicateurs concernant l'évolution des heures travaillées, présence au travail, l'assurance-salaire et main-d'œuvre indépendante. Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant les indicateurs et ils sont invités à poser leur question.

DOSSIERS-DÉCISION

13. RAPPORT AS-617 EN P12

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S 4,2) oblige le président directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

Adopter le rapport trimestriel de la période 12, 2021-2022, du CISSS des Îles comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant déficitaire de 671 641 $. Les mesures de redressement portant sur l'amélioration visée des coûts encourus pour le recours à la main-d'œuvre indépendante ne pourront s'actualiser en termes de résultats espérés en 2021-2022;

Autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-05-867

14. ADOPTION DE LA POLITIQUE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE (C-206)

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte la *politique gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* (C-206) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-05-866

15. ADOPTION DE LA POLITIQUE FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS ET DE SES PARTENAIRES DE SON RÉSEAU DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (RI-RTF) (A-120)

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte la *politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics et de ses partenaires de son réseau de santé et services sociaux (RI-RTF)* du CISSS des Îles (A-120).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-05-869

16. ADOPTION DE LA POLITIQUE D'ÉLABORATION ET MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS POLITIQUES ET PROCÉDURES DU CISSS DES ÎLES (A-100)

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte la *politique d'élaboration et mise à jour des règlements, politiques et procédures* du CISSS des Îles *(A-100)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-05-870

17. DÉMISSION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE DU CISSS DES ÎLES

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de M^{me} Céline Decoste au sein du comité de gouvernance et d'éthique et entérine la nomination de madame Annick Nadeau pour siéger au comité de gouvernance et d'éthique du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-05-871

18. MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME DU CISSS DES ÎLES

M. Simard invite M^{me} Sophie Doucet, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine, après approbation des modifications par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la mise à jour de l'organigramme du CISSS des Îles en date du 17 mai 2022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-05-872

19. ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ (EGI) 2022-2023

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-05-873

20. RAPPORT CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Les membres ont pris connaissance du tableau faisant état de l'application de la politique concernant les soins de fin de vie au CISSS des Îles et sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Îles adopte le tableau faisant état de l'application de la politique concernant les soins de fin de vie dans notre établissement, pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-05-874

21. CALENDRIER DES RENCONTRES 2022-2023

Les membres ont pris connaissance de la proposition de calendrier des prochaines séances ordinaires pour l'année 2022-2023.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le calendrier des séances ordinaires du CISSS des Îles pour l'année 2022-2023 qui se tiendront les : 20 septembre 2022, 25 octobre 2022, 6 décembre 2022, 24 janvier 2023, 21 mars 2023, 16 mai 2023 et le 13 juin 2023. La séance publique d'information se tiendra le 25 octobre 2022 en même temps que la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-05-875

22. DEMANDE DE PERMIS CENTRE DE PROCRÉATION ASSISTÉE (CLINIQUE DE FERTILITÉ)

Le CISSS des Îles doit fait une demande officielle afin d'être reconnu comme un centre de procréation assistée (CPA). Les membres ont pris connaissance du formulaire et ils sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine la demande de permis pour un centre de procréation assistée (CPA) au CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-05-876

23. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

DÉMISSION DU DR HUBERT VEILLEUX

Lors de sa dernière réunion ordinaire du 7 avril 2022, les membres du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ont pris connaissance du courriel du Dr Hubert Veilleux nous avisant qu'il ne renouvèlera pas ses privilèges de membre associé.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission du Dr Hubert Veilleux (16596) comme chirurgien général au CISSS des Îles. La démission est effective à compter du 1er avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-05-877

DÉMISSION DU DR HUGUES POIRIER

Lors de sa dernière réunion ordinaire du 3 mars 2022, les membres du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ont pris connaissance de la lettre de démission du Dr Hugues Poirier, comme membre actif.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission du Dr Hugues Poirier, psychiatre au CISSS des Îles. La démission est effective à compter du 8 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-05-878

MODIFICATION PRIVILÈGES DE LA DRE MARIE-LOUISE BOSHOUWERS

Lors de sa dernière réunion ordinaire du 7 avril 2022, les membres du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ont pris connaissance de la demande de modification de statut de la Dre Marie-Louise Boshouwers.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la modification de statut de membre actif à membre associé pour la Dre Marie-Louise Boshouwers, omnipraticienne, et ce, jusqu'au 31 décembre 2022.
Elle garde ses privilèges en CLSC et soins prolongés et soins à domicile au Département de médecine générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-05-879

AUTRES SUJETS :

24. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le lundi 13 juin 2022.

25. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-05-880

Francis Simard
Président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil